

La Déclaration de Chilika

Les 400 membres de 32 pays, qui se sont réunis lors du Colloque sur les zones humides d'Asie qui s'est déroulé en Inde à Bhubaneswar et Chilika, Orissa, du 6 au 9 février 2005, RECONNAISSENT ce qui suit :

Que les zones humides en Asie ont traditionnellement fourni à la population une sécurité écologique et des moyens de subsistance à travers leurs processus et fonctions naturels; les pressions engendrées par l'augmentation de la population et la méconnaissance du rôle des zones humides ont conduit à la dégradation des zones humides et à une vulnérabilité accrue des usagers locaux ; il y a un besoin urgent de relever les défis qui se posent du fait d'un développement sectoriel déséquilibré, de la pauvreté et de l'inadéquation des capacités à restaurer et à gérer efficacement les zones humides.

Qu'à partir des Colloques sur les zones humides d'Asie de 1992 et de 2001 et de leurs recommandations pour un mécanisme efficace afin de promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en Asie à travers un réseau d'individus et d'organisations internationales et nationales, de nouvelles directions stratégiques, des partenariats et des exemples pionniers de gestion communautaire sont en train d'apparaître à travers un partage des expériences et des connaissances dans la région.

Que la Lagune de Chilika en Inde est un exemple exceptionnel de conservation des zones humides et de leur utilisation rationnelle en suivant les principes de gestion intégrée, en insistant sur la participation des populations locales et sur une prise de décision partagée à travers un réseau d'expériences locales, nationales et internationales; les mesures de restauration adoptées ont conduit à une amélioration significative des conditions socio-économiques des communautés dépendantes de la Lagune de Chilika pour leurs moyens de subsistance, tout en maintenant l'intégrité écologique.

Que le récent tsunami dans l'océan Indien a sévèrement affecté les ressources côtières et les moyens de subsistance de nombreuses personnes, et a engendré de nouveaux défis quant à la restauration des zones humides côtières, notamment les mangroves, les herbiers marins, les récifs coralliens et d'autres écosystèmes associés.

Ainsi, nous CONSEILLONS VIVEMENT:

Que la dégradation des zones humides causée par un développement incontrôlé soit immédiatement arrêtée et inversée, et que des stratégies et des techniques basées sur les connaissances disponibles soient adoptées pour la conservation et la restauration des écosystèmes de zones humides et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés; que la valeur culturelle des zones humides ayant un grand intérêt pour les communautés soit reconnue et intégrée au sein des pratiques de gestion des zones humides; que l'importance de leurs valeurs écologiques et socio-économiques soit intégrée dans la planification du développement afin de réduire la pauvreté et d'assurer des moyens de subsistance suffisants.

Nous APPELONS donc à l'ACTION pour:

Que des approches par écosystèmes innovatrices soient adoptées afin de promouvoir la conservation et la gestion des zones humides dans le but de soutenir des moyens de subsistance suffisants en insistant sur :

- Le maintien de flux environnementaux optimaux afin d'assurer l'intégrité des écosystèmes de zones humides.
- La promotion de la conservation de la biodiversité et d'une utilisation durable des ressources des zones humides incorporant les connaissances traditionnelles et la sagesse de la population locale.
- La documentation et le partage de l'héritage et des valeurs culturelles afin de fournir une plateforme pour la conservation et la gestion.
- Soutenir d'urgence les moyens de subsistance locaux à travers des bases de connaissances traditionnelles et des éco-entreprises, notamment l'éco-tourisme, et en favorisant les partenariats public-privés afin d'ajouter de la valeur aux produits des zones humides pour générer des revenus supplémentaires et de ce fait réduire les pressions sur les ressources des zones humides.
- Le renforcement des institutions communautaires et des groupes d'utilisateurs des ressources traditionnels, afin d'assurer leurs droits et intérêts reconnus dans le processus de planification, de développement et de mise en oeuvre des plans de gestion des zones humides.
- Donner de l'importance aux zones humides dans la planification du développement sectoriel à tous les niveaux afin d'assurer un développement continu.
- L'adoption de la conservation et des politiques de gestion des zones humides, plans et stratégies pour une utilisation rationnelle des zones humides.
- L'identification, la promotion et la reproduction d'exemples réussis de partenariats dans la gestion et la conservation des zones humides, et la propagation de ces exemples aux niveaux local, national et régional.
- L'affectation de la plus haute priorité à l'éducation et aux activités de prise de conscience comme fondation pour le changement des attitudes et des perceptions envers la gestion durable des zones humides.
- Le renforcement et le développement de la capacité à élaborer des programmes pour les gestionnaires des zones humides, les décideurs politiques, les planificateurs, les praticiens, les médias, les preneurs de décisions et les communautés locales.
- La restauration des zones humides afin de maintenir l'intégrité et la productivité écologique pour soutenir les moyens de subsistance locaux.
- L'action urgente pour la réhabilitation des zones humides côtières affectées par le tsunami afin de restaurer des moyens de subsistance durables pour les communautés affectées et pour la conservation de la biodiversité.

Et que les organisateurs demandent le soutien et l'assistance du Gouvernement indien et du Gouvernement japonais afin de communiquer la présente Déclaration à la prochaine Réunion pour l'Asie de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971), la 9^e session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides, qui aura lieu à Kampala, Ouganda en novembre 2005, et à la 11^e Conférence mondiale sur les lacs, qui aura lieu à Nairobi, Kenya en octobre 2005.

Bhubaneswar, le 9 février 2005.